

8 MAI 1945



Le Maire et le Conseil Municipal de Boyer,
vous invitent à assister
à la cérémonie commémorative
qui se déroulera

Jeudi 8 mai 2025 à 10h45
à la mairie

11h00 au Monument aux Morts
où une gerbe du souvenir sera déposée,
puis recueillement au carré militaire du cimetière.



Un verre de l'amitié
sera servi à la salle polyvalente.

Comptant sur votre présence.

Le Maire,
Jean-Paul BONTEMPS

